



L'automne raconte à la terre les feuilles qu'elle a prêtées à l'été

Georg Christof LICHTENBERG



Les 60 ans du Garage Saindon
Pages 19-20

INAUGURATION DU
Centre de Loisirs Place St-Georges
Pages 16-17



CAMPAGNE MEMBERSHIP AUTOMNALE - 22 SEPTEMBRE AU 31 DÉCEMBRE
DÉPOSEZ VOTRE 5.\$ DANS LA BOÎTE PRÉVUE AU MARCHÉ DESBIENS & FILS

309

Vol. 45, No 4 - Octobre 2019

JOURNAL **Epik** *Cacouna*

KAGWANAK

ACTUALITÉS

L'automne raconte à la terre les feuilles qu'elle a prêtées à l'été

Georg Christof LICHTENBERG



Les 60 ans du Garage Saindon
Pages 19-20

**INAUGURATION DU
Centre de Loisirs Place St-Georges**
Pages 16-17



CAMPAGNE MEMBERSHIP AUTOMNALE - 22 SEPTEMBRE AU 31 DÉCEMBRE
DÉPOSEZ VOTRE 5.\$ DANS LA BOÎTE PRÉVUE AU MARCHÉ DESBIENS & FILS

sommaire

Vol. 45, no 5 - Octobre 2019

- 2 sommaire
- 3 édito / à travers les livres
- 4 rencontre des premières nations
- 5 chron. migrateur / loisirs kakou
- 6 fermières / proches aidants
- 7 fabrique / l. magique
- 8 page santé
- 9 nouvelle, partie 2
- 10 député / ciss
- 11-15 municipal
- 16 mot mairesse
- 17 inauguration centre loisirs
- 18 babillard / biblio
- 19 60 ans garage saindon
- 20 60 ans garage saindon

+ (distribution locale)
notre cahier des services 2019



NOS PUBLICATIONS SONT DISPONIBLES
MARCHÉ DESBIENS & FILS,
DÉPANEUR KAKOU, BUREAU MUNICIPAL
OU DIRECTEMENT À L'ÉDITEUR:

journalepik.com - epik@videotron.ca

**CAMPAGNE
MEMBERSHIP
JOURNAL EPIK**
UTILISEZ CETTE BOÎTE
AU MARCHÉ
DESBIENS & FILS



Le journal EPIK reçoit, pour l'année 2019-2020, une aide au fonctionnement de 10 520 \$ du ministère de la Culture et des Communications, dans le cadre du Programme de soutien aux médias communautaires.



NOTRE COUVERTURE

Georg Christof LICHTENBERG (1742-1799) est un philosophe, écrivain et physicien allemand. Admiré par Goethe, Kant, Nietzsche, Schopenhauer et Tolstoï, la question de la liberté et de l'autonomie de la pensée, contre le dogmatisme, est au centre de son oeuvre. (Wikipedia)

Photos : Yvan Roy (fond + inauguration)
et Famille Saindon (camion)



à la une

AUTOMNE ET LECTURE
À TRAVERS LES FEUILLES

INAUGURATION
CENTRE DE LOISIRS
PLACE ST-GEORGES
Pages 16-17

GARAGE SAINDON CACOUNA
60 ANS DE PRÉSENCE
Pages 19-20

PARUTIONS À VENIR

Première date: réception matériel
2^e date: distribution

- #310 - DÉC 5 / 12
- #311 - FÉV 30 jan / 6 fév
- #312 - AVR 2 / 9
- #313 - JUIN 11 / 18
- #314 - SEP 3 / 10
- #315 - OCT 22 / 29
- #316 - DÉC 10 / 17

Journal EPIK de Cacouna

- **JOURNAL EPIK DE CACOUNA**, www.journalepik.com

C.P.2025, Cacouna, G0L 1G0, Qc. « epik@videotron.ca »

- **TIRAGE**: 1050 exemplaires, 6 fois / an

- **DISTRIBUTION**:

Cacouna (GRATUIT). Abonnement extérieur (12.\$ / an).

MEMBERSHIP: 5.\$ / an - Campagne automnale 12 sept. au 20 déc.

- **PUBLICITÉ LOCALE**: CARTES D'AFFAIRES: 70.\$ / an.

AU NUMÉRO: PAGE ARRIÈRE: 200.\$;

PAGE INTÉRIEURE: 140.\$, 1/2: 70.\$, 1/4: 35.\$, 1/8: 20.\$.

Contactez **Yvan Roy** (418.862.3061, laissez le message) ou envoyez un courriel à epik@videotron.ca.

- **CONSEIL D'ADMINISTRATION**:

Yvan Roy, prés.coord.; Marielle Perron, v.prés.; Christine Belliveau sec.

- **DÉPOT LÉGAL**: Bibliothèque Nationale du Québec, et du Canada,

ISSN 0836-8848. Envoi de publication canadienne - no 488216.

- **POLITIQUE D'INFORMATION**:

Le journal EPIK appartient à la population cacounoise et chacun/chacune peut y participer et s'y exprimer librement par des opinions, chroniques, compte rendus, nouvelles, etc.

La rédaction se réserve le droit de corriger le français, pour une meilleure lecture ou compréhension, et de refuser ou de faire modifier tout article qui ne respecte pas les objectifs du journal.

L'EPIK est
membre de



ÉDITO

L'automne raconte à la terre les feuilles qu'elle a prêtées à l'été, exprimait si bien le philosophe allemand Georg Christof Lichtenberg, au 18^e siècle. Nos promenades d'automne, sur un tapis de feuilles mortes, sont propices à la réflexion, à l'intériorisation. Ces feuilles que nous piétons nous ramènent au cycle de la vie, de notre propre vie. Les feuilles d'un livre sont aussi porteuses de réflexion, sur ce qui nous entoure et ce qui nous habite, ce qui nous questionne, au plus profond.

À TRAVERS LES FEUILLES...

La nature ralentit, la température refroidit, les jours sont moins longs que les nuits. Profitons de cette énergie automnale pour bien choisir ces feuilles qui s'offrent à nous. Je vous présente ici 3 auteurs, toutes en lien avec Cacouna, mais bien différentes en style et en contenu. Chacune a une richesse de vie et d'expériences à partager.

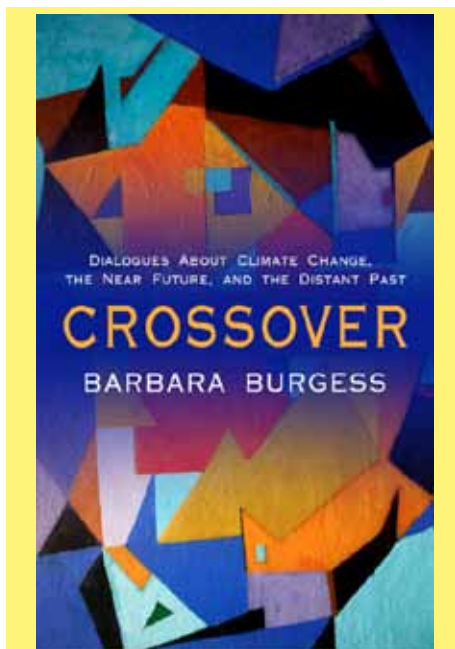
Y
V
A
N
R
O
Y



Bonnes découvertes!

LITTÉRATURE CACOUNOISE

CACOUNA: Nature et villégiature, bien sûr, mais aussi, aventures et littérature!



Burgess, Barbara, *CROSSOVER* (The Cacouna Saga Book 3), Kindle Edition, BurgeSSWrite, 2019, 121 p.

Barbara Burgess, dont nous avons déjà présenté les 2 premiers livres de la saga *The Cacouna Caves*, récidive avec *CROSSOVER* un #3 en format Kindle Edition. Sur fond de thématique des changements climatiques, de notre futur proche et de notre lointain passé (les personnages traversant les lieux et les époques), l'auteure fait se rencontrer les caractères principaux des 2 premiers tomes de la saga et ceux d'une série antérieure: *Two Legends: Voyage to Eve Ilion & The Nine Companions*.

Le lecteur peut toutefois plonger dans cette saga #3 sans avoir déjà lu les livres précédents. Un lexique annexé au livre explique l'essentiel des événements antérieurs.

Disponible (frais minimes) sur Amazon.ca



Poulin, Andrée, *J'avais tout prévu sauf les bélugas*, Collection Zèbre, Bayard Canada Livres inc., 2019, 192 p.

« Auteure jeunesse dont l'oeuvre se démarque par sa capacité à faire réfléchir les jeunes et les moins jeunes. »

« Même quand une mère fait des erreurs, même quand une mère est cabossée, délinquante, maganée ou malade, son enfant a le droit de l'aimer. »

Une bonne partie de l'action se déroule à Cacouna, de la plage de la grande anse Fontaine Claire au bassin de Gros-Cacouna et aux chalets de Kiskotuk, en passant par le resto du Club de Golf et le Dépanneur Kakou. Suivez le jeune Thomas dans cet environnement familier; il en a gros sur le coeur et cherche à reprendre contact avec sa mère...

Disponible dans toutes les librairies



Côté, Jill, *Fleur De Peau*, Les Éditions D'À-Côté, 2018, 244p

« Ce récit en forme d'images, de prose inébranlable et de poésie, cette histoire ce génocide cette atrocité est véritable et vaut mille mots, qui est le seul et dernier témoignage d'une femme, une Fleur De Peau à la chair vive, égratignée de partout mais survivant par espoir. »

« Avant même d'aller à la maternelle, Jill rêvait "d'apprendre à écrire". Au primaire et au secondaire, on la surnommait "Jill Vigneault". Jill dépeint des tableaux sur des fonds de vérités, en profondeur de sentiments, toujours bercés par une certaine poésie inébranlable sous tous les vents et les paysages de son enfance sur le bord des grèves et des galets de son pays (qui se marche à la bottine !)... »

En vente au Marché Desbiens et Fils

54^e Salon du livre de Rimouski du 7 au 10 novembre

Projet de mini-résidences d'artistes autochtones à travers les écoles et bibliothèques du Québec

Du 22 octobre au 6 décembre a lieu, à travers la province, le projet des mini-résidences **À la rencontre des Premières Nations**. Un projet de médiation qui favorise la rencontre du jeune lectorat avec des créateurs autochtones d'ici. L'objectif premier est de sensibiliser les jeunes aux questions autochtones et favoriser la réflexion et l'échange.

Orchestrée par **Communication Jeunesse** et en collaboration avec le ministère de la Culture et des Communications, l'initiative **À la rencontre des Premières Nations** consiste en une tournée régionale qui permettra à un grand nombre de jeunes du primaire et du secondaire de bénéficier de cette formidable rencontre avec des créateurs des Premières Nations dans leurs régions d'origine. Chaque mini-résidence consistera en trois rencontres auprès d'un même groupe de jeunes. L'artiste autochtone élaborera avec ce dernier un projet de création portant sur l'identité autochtone et la réconciliation. Ce projet fait suite à la mise en ligne par CJ, le 21 juin dernier, du Répertoire de littérature jeunesse autochtone.

PROJET DE RÉSIDENCE

Lieu : École Vents et Marées de Cacouna

Dates : 22 et 23 octobre

Avec la participation des élèves de 3^e et 4^e année et leurs enseignantes,

Description :

Création d'une installation artistique qui sera par la suite en exposition dans l'école. Cette installation sera inspirée du slogan de cette année pour notre compagnie de théâtre : « Ensemble marchons dans ce territoire ». Une murale sur la langue Wolastoqiyik viendra appuyer l'installation.



2019 | ANNÉE INTERNATIONALE DES langues autochtones



DAVE JENNISS (auteur)

Né d'un père métis de la Nation Malécite, Dave Jenniss est directeur artistique associé du théâtre Ondinnok de Montréal depuis 2016.

Il est aussi un acteur et auteur de théâtre autodidacte.

Son parcours est empreint de culture autochtone depuis 2004. On a pu le voir sur scène entre autres dans *Hamlet le Malécite*, *Wigwam*, *Wulustek*, *Contes urbains*, *Les papillons de Nuit*, *Boeing Boeing*, *l'Amour à l'agenda*, *Toc Toc*, *Confidence trop intime*, *Charlotte*, *Zone*.

En 2013, il remporte le prix du public étudiant du Meilleur acteur de soutien du Théâtre Denise-Pelletier pour son interprétation de Moineau dans *Zone*. Depuis 2008, il se fait connaître de plus en plus comme auteur de théâtre avec ses textes aux racines autochtones, *Wulustek*, *Le tambour du temps*, *Delphine rêve toujours* et *Mokatek et l'étoile perdue*.

À la télévision, il a notamment joué dans *La grande bataille 2*, *C'est ici qu'on le dit*, *Les Rescapés de la justice*, *Shaputuan* et incarné un gentil raton laveur durant trois saisons dans la série jeunesse *Mouki*.

2019 a été proclamée Année internationale des langues autochtones par l'Assemblée générale des Nations Unies. Elle vise à sensibiliser le monde aux conséquences de la mise en danger des langues autochtones dans le monde, dans le but d'établir un lien entre la langue, le développement, la paix et la réconciliation.



Comme projet de résidence, l'artiste Dave Jenniss, originaire de la région, a choisi cette thématique de la langue. S'adresser à quelqu'un dans sa langue d'origine est une preuve de reconnaissance, de partage et de respect.

En plus d'apprendre plusieurs mots de la langue malécite, en les prononçant et les écrivant, les 23 élèves de Marieve Bélanger (3^e) ont réalisé une murale présentant le nom de la Nation, **WOLASTOQIYIK WAHSIPEKUK** (*Malécites du Saint-Laurent*) en utilisant

des éléments de la nature, réels et dessinés.

Les 21 élèves de Fallon Rioux (4^e), quant à eux, ont travaillé à la zone d'installation des visiteurs pour la présentation du projet: zone zen, circulaire, avec bûches (sièges) et éléments naturels.

Aux dires de l'artiste, les élèves ont manifesté beaucoup d'intérêt au long du projet, démontré une grande curiosité avec de nombreuses questions et, surtout, y ont pris beaucoup de plaisir.

Le tout doit être présenté aux parents à la mi-novembre. Une réalisation qui devrait susciter une grande fierté tant chez les parents que chez les élèves.





La mort: Étape d'un cycle

Le mois des morts, de l'Halloween et de la Samhain. Toutes des fêtes célébrées dans la même période de l'année commémorant la transformation. La renaissance, c'est un incontournable!

La mort représente la fin d'un cycle, une belle métaphore qui est parfois mal interprétée. Vu négativement, beaucoup ont peur de ce symbole. Pourtant, il est fort! Personnellement, je l'adore. C'est la transition : la fin d'un cycle annonce le début d'un nouveau! Quand on l'attend, bloqué dans une routine, le changement devient un véritable vent de fraîcheur. Par contre, ça peut aussi amener du stress. Du nouveau! On ne sait pas ce que ce sera... Onangoisse.

Stop.

Il ne faut pas angoisser pour quelque chose qui n'est pas encore arrivé.

Facile à dire, plus dur à faire, je sais.

En ce qui nous concerne, ce qui vient est une grande période d'introspection: l'hiver. On vient de traverser le temps d'extériorisation.

On a réalisé des projets, on était dans l'action. Maintenant vient le temps de voir tout ce qu'on a fait, de se féliciter. Puis de prendre une pause et de se lancer à nouveau dans la planification en vue de la prochaine période d'action.



Le yin et le yang!

On ne se sert que d'énergie ambiante, propice à la réalisation d'une étape ou d'une autre d'un projet. En vérité, tout est là, on cueille tout simplement.

Des idées circulent, émergent dans notre esprit, grandissent, fleurissent, puis on les cueille pour en faire un bouquet.

Enfin, elles terminent leur vie et se retrouvent au sol où elles servent d'engrais pour les prochaines générations. Elles s'offrent aux suivantes, participant ainsi au cycle.

Autrement dit, tout n'est que transformation.

Mélanie
Belliveau-Roy



Loisirs KAKOU

*Cédric Soucy,
technicien en loisirs et culture*

L'AGA des Loisirs Kakou inc. a eu lieu le 23 octobre 2019.

Voici les membres du nouveau C.A. 2019-2020.

Présidente : Francine Forget
Vice-Présidente : Céline Dionne
Secrétaire : Nathalie Couillard
Administrateur : Clémence Saindon
Administrateur : Louise Dionne
Administrateur : Bianca Schmidt
Administrateur : Philippe Lépicier

Félicitation aux nouveaux membres pour votre implication, et merci beaucoup aux 2 membres sortants, Brigitte Chouinard et Gabriel Levesque, pour votre implication au sein du comité des Loisirs Kakou inc.



COURS AUTOMNE 2019

Anglais
Musclez vos méninges
Soccer intérieur 6-8
Soccer intérieur 9-12
Zumba kids
Karaté
Kobudo
Danse en ligue
Cerveau direction
Équilibre et maintien (Éric Gagnon)

FÊTE DE NOËL DES ENFANTS
Dimanche 8 décembre, 13H - Voir p.10

La fête d'HALLOWEEN

31 OCTOBRE DE 16H À 20H

Distribution de bonbons
au bureau municipal.

Les pompiers patrouilleront
dans les rues.

Venez nous voir avec
votre déguisement!



Concours de la plus belle citrouille.

Apportez votre citrouille au
Bureau municipal du 28 au 31.

Les votes seront pris
le 31 octobre de 16h à 20h
et le prix sera donné
le 1er novembre.

Cercle des FERMIERES



FRIPERIE du 12 octobre

Nous avons passé une belle journée à l'occasion de la Friperie et tenons à grandement remercier la population pour tous les articles.

Et nous serons de retour l'an prochain!

MARCHÉ DE NOËL

Ne manquez pas notre 4e édition du Marché de Noël de Cacouna, les samedi et dimanche 16 et 17 novembre prochains. On vous y attend!

Marché de Noël de Cacouna

*Vous invite
à leur 4e édition,
les 16 et 17 novembre 2019
à la Salle Paroissiale et
la Salle Municipale au
425, rue de l'Église, Cacouna
de 10 h à 17 h*

*Venez rencontrer
Artisanes et Artisans
Vous y trouverez des idées
de cadeaux faits mains.*

*Vous y découvrirez
décorations de Noël, pièces de tissage, tricot, couture,
porcelaine, peinture, cartes de souhaits,
tourtières, tartes, pains, etc*

*Des prix de présences seront
tirés dimanche.*

On vous attend en grand nombre!

*Implication des
Fermières de Cacouna*

CONFÉRENCE GRATUITE
LUNDI 4 NOVEMBRE
18H30 - 19H30
HÔTEL UNIVERSEL

Dans le cadre de la **Semaine nationale des proches aidants** qui se tiendra du 3 au 9 novembre 2019, nous vous invitons à la conférence **Prendre soin de soi tout en prenant soin des autres**, animée par Mme **Rose-Marie Charest**, psychologue renommée et très impliquée auprès des proches aidants.

Vous trouvez tous les détails de l'événement dans l'affiche à droite.

C'est une activité grand public,
l'entrée est gratuite!
Inscription obligatoire.

Merci de partager l'information.
Bienvenue à tous et à toutes!

SEMAINE NATIONALE DES PROCHES AIDANTS 2019

Parce que
NOUS
serons
#Tous Proches Aidants

Prendre soin de soi tout en prenant soin des autres !

Rose-Marie Charest
Psychologue clinicienne depuis 1980 et Présidente de l'Ordre des psychologues du Québec de 1998 à 2015

Réflexion sur plusieurs aspects qui touchent la vie des proches aidants : famille, culpabilité, engagement, soutien, risque d'épuisement.

Lundi, 4 novembre 18H30-19H30

Hôtel Universel (Salle RDL A)
311, Boulevard Hôtel de Ville, RDL

Inscription obligatoire au 418 867-3130, poste 217.
Grand public. Activité gratuite.

COMITÉ PROCHES AIDANTS
Service d'information aux aînés
de la MRC de Rivière-du-Loup

L'APPU POUR LES PROCHES AIDANTS D'ÂGÉS
RIVIERE-DU-LOUP

Conseil de FABRIQUE

QUE FAIT-ON DE NOTRE ÉGLISE?

L'assemblée des paroissiens, que je vous avais suggérée pour cet automne, est remise à une date ultérieure pour cause de santé de ma part. Même si ça va mieux maintenant, je dois éviter les périodes de stress. Merci de votre compréhension.

CONCERT DE NOËL

Le concert de Noël, ce qui permet aux fabriques de se financer, aura lieu le 17 novembre prochain. Cinq choristes de Cacouna y participent. N'hésitez pas à les encourager lors de la vente de billets et commandites.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FABRIQUE

Veuillez prendre note que l'AGA de la Fabrique aura lieu le 8 décembre après la messe. Trois (3) postes sont en élection, mais rééligibles. Bienvenue aux intéressés à faire partie de notre équipe.

Bon automne à tous,
Andrée Mignault, présidente

Guignolée

N'oubliez pas d'ouvrir
vos portes toutes grandes
aux membres du

Comité d'Entraide
qui passeront pour

LA GUIGNOLÉE
du 7 au 15 décembre !

Un geste de PARTAGE
qui nous ouvre
au vrai sens de Noël.

par Yvan Roy

La Langue

MAGIQUE

55

RICHESSE ET DRÔLERIES DU FRANÇAIS

EXPRESSIONS DU QUÉBEC... et d'ailleurs

Voici une série d'expressions courantes au Québec recueillies et expliquées par Louis-Philippe Pelletier, pour l'usage de toute personne intéressée et particulièrement les personnes moins familières avec le français parlé au Québec, ou avec la langue française en général. Les lettres N.R. ajoutées à une expression signifient que, de façon subjective, comme il le reconnaît, l'auteur n'en recommande pas l'utilisation.

29- Trouver chaussure à son pied = Se trouver face à quelqu'un de fort, de compétent, capable de tenir tête.

30- Avoir les deux pieds dans la même bottine = Manquer d'initiative, de sens pratique ou de débrouillardise.

31- Se mettre les pieds dans les plats = Faire une gaffe, se montrer maladroit, se mettre dans le pétrin...

32- Avoir d'autres chats à fouetter = Avoir beaucoup d'autres choses à faire, généralement considérées plus importantes.

33- Étirer la sauce = Essayer de faire durer l'intérêt pour un sujet ou un projet alors qu'on manque de bons arguments.

34- S'enfarger dans les fleurs du tapis = Se laisser détourner de son but, ou de ses objectifs, par des obstacles minimes ou des détails sans importance.

35- Se faire tirer l'oreille = Se faire prier, hésiter à faire une chose.

36- Se la couler douce = S'accorder du bon temps.

37- Sur un temps riche = Très rapidement, sans perdre un instant (comme dans *Partir sur un temps riche*)

38- Ça vient de s'éteindre ! = C'est la fin de cette affaire, on ne veut plus en discuter, on passe à autre chose.

39- Se retourner sur un 10 cents = Dans une situation urgente imprévue, prendre rapidement la décision qui paraît s'imposer.

40- Arriver comme un cheveu sur la soupe = Arriver quelque part où on n'est pas attendu, sans prévenir.

41- Gnochon, cabochon, ou cornichon = Quelqu'un qui ne comprend rien ou ne veut rien comprendre et, souvent, a un comportement qui dérange.

42- Faire une petite saucette = Faire une courte visite.

43- Devoir une fière chandelle à quelqu'un = Être en dette envers lui pour un grand service rendu.

44- Des guguss, ou Des cossins = Des objets variés plus ou moins inutiles.

LA PAGE SANTÉ : La maladie de Ménière

La maladie de Ménière est un trouble de l'oreille interne décrit pour la première fois par le Dr Prosper Ménière en 1861. Ce trouble est souvent unilatéral et entraîne des vertiges, des pertes d'équilibre, une perte de l'audition et des acouphènes. Elle apparaît souvent entre 40 et 60 ans et touche les femmes légèrement plus que les hommes. Voyons plus en détail de quoi il s'agit.

La maladie de Ménière est une maladie touchant l'oreille interne, c'est-à-dire la partie la plus profonde de l'oreille qui assure l'audition et l'équilibre. L'organe de l'ouïe, qui a la forme d'un escargot, est appelé la cochlée. L'organe de l'équilibre s'appelle le vestibule. La cochlée et le vestibule sont remplis d'un liquide, l'endolymphe. La maladie de Ménière est caractérisée par un excès d'endolymphe qui crée une forte pression dans les canaux semi-circulaires du vestibule. Cette forte pression dans l'oreille interne empêche les sons d'être perçus correctement et brouille les signaux d'équilibre envoyés au cerveau. Ainsi, durant une attaque de vertige, des renseignements contradictoires parviennent au cerveau, comme si la personne était à la fois debout et couchée, entraînant des étourdissements. La cause de la maladie de Ménière demeure inconnue, mais il existe certains facteurs de risque: ce sont les allergies alimentaires, une consommation excessive de sel, une exposition chronique à des sons très forts ou un stress important.

La maladie de Ménière est une maladie chronique qui se caractérise par des crises récurrentes de vertiges intenses qui s'accompagnent de sifflements, de bourdonnements d'oreilles (acouphènes) et d'une baisse d'audition. Aux symptômes déjà mentionnés s'ajoutent des maux de tête, des nausées et/ou vomissements, des mouvements incontrôlables des yeux (nyctambus), des sueurs, une plénitude (pression) dans l'oreille atteinte. Au début de la maladie, les symptômes disparaissent entre les crises. Quand elle progresse, la perte auditive devient permanente, s'aggravant progressivement et l'acouphène peut devenir constant. La fréquence des crises et la durée des crises sont imprévisibles. Une crise dure généralement entre 20 minutes et 24 heures et les symptômes entraînent un grand épuisement physique. Pendant une crise, on recommande de s'asseoir ou se coucher pour se reposer tant que les symptômes sont présents, dans un endroit calme, silencieux et sombre. Il faut bouger la tête le moins possible, car même les petits mouvements accentuent les symptômes.

Le traitement de la maladie de Ménière permet d'atténuer les symptômes, mais ne guérit pas la maladie. On peut réduire les crises en mangeant et en buvant régulièrement, en limitant la consommation de sel et de sucre, en évitant le MSG (glutamate monosodique) et la caféine, en cessant de fumer et en réduisant le stress. Pour soulager les crises, on utilise des antivertigineux (ex. Bonamine, Serc) ou des antinauséux (ex. Graval). Des médicaments diurétiques et vasodilatateurs sont utilisés pour réduire le nombre de crises. L'anxiété est souvent importante en cas de maladie de Ménière et il est possible de la traiter avec des médicaments pour éviter l'aggravation de la maladie. Certains autres traitements contre les vertiges sont disponibles pour les cas plus réfractaires (ex. chirurgie, injection d'antibiotique

toxique dans l'oreille), mais il n'en sera pas question ici. Finalement, il n'existe malheureusement aucune méthode connue pour prévenir la progression naturelle de la surdité causée par la maladie de Ménière. La plupart des patients présentent une surdité sévère dans l'oreille atteinte en 10 à 15 ans. L'usage d'appareils auditifs est alors indiqué.

La maladie de Ménière est quand même une affection peu connue et plutôt débilatante. Perdre l'audition constitue déjà une condition stressante pour les personnes qui en souffrent mais lorsqu'elle est accompagnée de vertiges qui peuvent survenir à tout moment, la vie peut s'en trouver totalement bousculée. Si vous avez des questions au sujet de la maladie de Ménière, n'hésitez pas à en parler à vos pharmaciens(ennes) des pharmacies Lépicier-Miousse!

Catherine Côté, pharmacienne
pour les pharmacies Lépicier-Miousse



**Pharmacie
Lépicier, Miousse et associés**

418-867-3569

Heures d'ouverture

Lundi-vendredi
9h00 à 18h00

Mercredi: 9h00 à 20h00

Bas St-Laurent Pharma
535, rue du Patrimoine
Cacouna (Québec) G0L 1G0
Téléphone : 418-867-3569
Télécopieur : 418-867-3588

Philippe Lépicier et
Marie-Hélène Miousse
pharmaciens propriétaires

DIFFÉRENCES ENTRE LE RHUME ET LA GRIPPE

*Les deux infections sont **virales**,
mais se distinguent par
l'intensité de leurs symptômes.*

*Le **rhume** est habituellement **bénin**,
tandis que
la **grippe** (ou *influenza*) est plus **sévère**.*

SAVIEZ-VOUS QUE...

Dans la plupart des cas, il n'est pas nécessaire de consulter un médecin lorsque l'on débute des symptômes du rhume ou de la grippe.

Il est souvent préférable de rester chez soi afin d'éviter la propagation du virus, de prendre du repos et d'en soulager les désagréments.

Vos pharmaciens P. Lépicier et M-H Miousse

UNE QUESTION DE BOUCLE

Mélanie
Belliveau-Roy

Oh mon Dieu! Il semble bien que nous venons de traverser le fameux phénomène.

(PARTIE 2)

– Suivez-moi, vous ne devriez pas rester ici.

C'est le jeune homme qui vient de parler. Il nous regarde avec intérêt, nous faisant signe de le suivre. Il s'engage derrière l'église et descend la forêt... Euh... le champ! (Je n'arrive toujours pas à y croire.) Nous arrivons à la plage. Une brise porte à mes narines des embruns iodés dont j'emplis mes poumons. Nous nous arrêtons près d'une petite cabane en bois et notre guide s'assoit sur le sable.

– Asseyez-vous!

Je m'installe à sa droite, Éric à la mienne. – Je m'appelle Émile. Et vous?

Je retiens un hoquet de surprise. Éric n'a pas eu autant de succès que moi, il lâche un petit cri. J'essaie de masquer ma stupeur et me retourne pour observer plus attentivement notre compagnon. Les cheveux mi-longs, brun foncé... Son visage... Non! Mais c'est vraiment lui! Il est exactement comme sur la couverture de mon livre. Émile Nelligan me jette un regard à son tour, interrogateur.

– Et vous? demande-t-il à nouveau.

– Pardon... Moi c'est Mélodie.

– É-Éric.

Éric non plus n'arrive pas à s'en remettre. Je fais un calcul rapide dans ma tête. Cette photo date de ses 18 ans. Alors nous devons

être en...

– Nous sommes en 1898, le 3 août, au cas où vous vous poseriez la question.

Mais il est vraiment brillant ce poète.

– Et vous? Vous venez du futur, non?

– Euh oui... De 2019.

Il se tait, les yeux dans le vide, sûrement à imaginer notre époque. Ça me rend triste, sachant ce qui l'attend. Je porte mon regard à l'horizon. Le soleil termine sa descente, touchant les montagnes.

Émile sort de sa transe, se lève et commence à empiler des bouts de bois. Éric et moi l'imitons.

– Hum, Émile, c'est quoi ces cabines?

En demandant cela, je pointe les cabanes qui longent la baie. Il me regarde avec un petit sourire.

– Elles n'existent plus de votre temps? Ce sont des cabines de bain, pour se changer quand on va se baigner.

– Oh!

Quelques minutes plus tard, un feu de plage crépite et nous sommes assis autour en triangle. Nous discutons de l'étrange situation dans laquelle nous avons été plongés. Éric et moi essayons de dévoiler le moins possible le futur à notre nouvel ami, de peur de changer le cours du temps. Une silhouette se dessine alors dans l'ombre. Quelqu'un approche. J'entends le sable se tasser sous ses pas. Bientôt, la lueur du feu dessine ses traits.

– Bonsoir monsieur Barry.

– Bonsoir Émile.

Je jette un regard à Éric. Ce nom... C'est le nom de famille d'Olivier, notre professeur de philosophie. Ce monsieur Barry lui ressemble aussi un peu... avec ses cheveux bruns mi-longs. À l'époque de Nelligan, c'était une allure d'artiste, en marge de la société. D'ailleurs, ses vêtements usés reflètent ce profil. Il respire la bonté et la confiance. Émile semble l'apprécier. Le nouveau venu prend place entre Éric et moi.

– Alors. Racontez-moi tout. Comment ça s'est passé?

Mais comment se fait-il qu'ils soient si calmes face à tout ça? Ça leur arrive souvent de faire affaire avec des gens du futur? Nous lui expliquons en détail notre traversée, sans oublier l'article relatant les phénomènes précédents en omettant le fait qu'on l'ait lu sur un ordinateur... Ç'aurait été trop compliqué.

– Elvis Presley?

Oh. J'avais oublié qu'il est arrivé un peu plus tard lui.

– Un homme célèbre de notre époque, décédé peu avant ma naissance...

– D'accord. N'en dites pas plus. Alors, selon les témoignages, les brèches se seraient ouvertes entre différentes époques et la vôtre jusqu'à devenir puissante et conjointe à la nôtre. Elle fut assez forte pour vous faire traverser. Mais que voulait-on faire de notre époque? Et pourquoi ouvrir autant de portes en divers lieux?

Il réfléchit un moment.

– En tout cas, en attendant que vous puissiez retourner chez vous, vous êtes les bienvenus chez moi. Je ne vais tout de même pas laisser des voyageurs du temps dehors.

Je le regarde droit dans les yeux, surprise par son hospitalité si franche.

– Merci beaucoup monsieur Barry, dit Éric, reconnaissant.

Je jette un œil à Émile. Il avait sorti un carnet et était en train d'écrire, certainement un nouveau poème. Je suis bien curieuse de savoir lequel. Oh! Je me demande... Et si nous faisons en sorte qu'il n'aille pas à l'asile? Est-ce que ça bouleverserait tant de choses? Serais-je toujours né? Est-ce que les guerres mondiales auraient encore lieu? Le monde serait-il toujours comme il est maintenant? Ou mieux? Ou pire?

(À SUIVRE)



LA MAISON À L'OMBRE DU CLOCHER Résidence pour personnes autonomes ou en légères pertes d'autonomie de 50 ans et plus

5 Rue de la Fabrique, St-Arsène

La Maison comporte 20 logements, elle est située au coeur de la municipalité de St-Arsène.

C'est un endroit chaleureux et paisible pour ses résidents.

Logements disponibles: 3 1/2 et 4 1/2



Nous offrons:

- Approche personnalisée et respectueuse (petit groupe)
- Alimentation variée
- Milieu de vie de qualité et sécuritaire
- Une aide financière peut vous être accordée

Vous désirez bénéficier en toute quiétude de votre retraite.

Vous désirez vous gâter sans vous préoccuper des tâches quotidiennes.

Pour de plus amples informations ou pour une visite :

Communiquer avec Mme Carole Bérubé

Téléphone : 418 862-7780 poste 0

Courriel : residencest-arsene@hotmail.com

Bernard Généreux, député de notre région, a été réélu ce lundi 22 octobre 2019



Le candidat conservateur, Bernard Généreux, a remporté l'élection 2019 et représentera les citoyens pour la 43e Législature du Parlement d'Ottawa et demeure le député de Montmagny—L'Islet—Kamouraska—Rivière-du-Loup.

Lors de la soirée tenue à la Nouvelle Salle de La Pocatière, M. Généreux a d'emblée remercié les électeurs pour leur confiance, les bénévoles, ses proches ainsi que les membres de son équipe. « Je suis si fier de constater que les citoyens ont reconnu et apprécié le travail que j'ai effectué au cours des quatre dernières années. C'est le message qu'ils m'envoient avec cette forte majorité. » Il en a aussi profité pour saluer le travail des autres candidats.

M. Généreux s'est dit très soulagé de ne pas avoir eu à repasser par un recomptage. « Nous nous disions que cette fois-ci, ce serait jamais deux sans trois victoires ». Le député a avoué être resté positif tout au long de la campagne. « Une campagne, ça varie de jour en jour. Nous avons l'objectif de rester droits, garder notre but en tête et d'être positifs. J'en suis très heureux. Notre travail a porté fruits ». Il a tenu à rappeler qu'il avait souhaité mener sa campagne à l'image de son récent mandat et qu'il en était fier.

Opposition officielle

Bien qu'il soit une fois de plus dans l'opposition officielle, avec l'élection de nouveaux députés conservateurs au pays, les libéraux ont été réduits au statut de gouvernement minoritaire. M. Généreux mentionne qu'il continuera de faire avancer les dossiers importants pour les citoyens à Ottawa. « Par-dessus-tout, je vous assure que mon équipe et moi continuerons de travailler avec les citoyens et que je continuerai à être présent et près des gens de mon comté comme je l'ai été ».

FÊTE DE NOËL DES ENFANTS

Dimanche 8 décembre, 13H -
CENTRE DES LOISIRS PLACE ST-GEORGES
Père Noël, Jeux,
Prix de participation,
Table à desserts
et plus encore.

INSCRIPTION OBLIGATOIRE AVANT LE 29 NOVEMBRE
418-867-1781 POSTE 5

Lancement d'un numéro unique pour les demandes de services sociaux et de santé au Bas-Saint-Laurent



Depuis octobre, la population du Bas-Saint-Laurent n'a qu'à composer un seul numéro, le 1 833 422-2267 pour toutes les demandes de services en santé mentale, dépendance, soutien à l'autonomie des personnes âgées, déficience intellectuelle, trouble du spectre de l'autisme, déficience physique et jeunesse. Par le déploiement de ce numéro unique, le Centre de santé et de services sociaux (CISSS) du BSL souhaite offrir un accès simplifié, rapide et personnalisé aux services psychosociaux et de santé.

Ce projet d'harmonisation est en partie possible grâce au développement d'un outil informatique unique, sécuritaire et novateur qui permet, entre autres, d'offrir la même qualité de réponse aux usagers partout sur le territoire, d'assurer le suivi des demandes et d'améliorer les délais de prise en charge.

Qu'est-ce que l'AAOR ?

Le service d'accueil, analyse, orientation et références (AAOR) est la porte d'entrée pour l'ensemble de la population du Bas-Saint-Laurent qui désire recevoir des services pour répondre à un besoin social, psychologique ou physique pour les programmes suivants :

- Santé mentale et dépendances : *dépression, anxiété, situation de crise, etc.*
- Soutien à l'autonomie des personnes âgées : *deuil, perte d'autonomie, troubles cognitifs, etc.*
- Déficience intellectuelle, trouble du spectre de l'autisme et déficience physique : *réadaptation, stimulation, soutien à domicile, etc.*
- Jeunesse : *anxiété, trouble de comportement, difficultés motrices, etc.*

Qui peut faire une demande de service ?

Toutes les personnes souhaitant obtenir l'un de ces services, pour elles-mêmes ou l'un de leurs proches, peuvent en faire la demande en composant la 1 833 422-AAOR (2267), sans frais. Les médecins, les professionnels de la santé ainsi que les organismes communautaires peuvent également déposer une demande de service pour un tiers. Il sera également toujours possible de se rendre au CLSC de son choix pour effectuer une demande en personne.

À propos du CISSS du Bas-Saint-Laurent

Le Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent est un établissement qui a pour mission de maintenir, améliorer et restaurer la santé et le bien-être de la population bas-laurentienne en rendant accessible un ensemble de services de santé et de services sociaux, intégrés et de qualité, contribuant ainsi au développement social et économique du Bas-Saint-Laurent. Avec un budget de plus de 759 M\$, le CISSS emploie quelque 7850 employés, peut compter sur 568 médecins, dentistes et pharmaciens et des centaines de bénévoles qui ont à cœur les soins et services à la population ainsi que les valeurs de l'établissement, soit la collaboration, l'humanisation, l'engagement et la responsabilisation.

www.cisss-bsl.gouv.qc.ca

CONDENSÉ DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 5 AOÛT 2019.

Tous les conseillers sont présents.

Ratification des déboursés et approbation des comptes du mois pour un montant total de 102 624,81 \$ à même le fonds général.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Répartition des bénéfices de Viger-De-nonville au montant de 18 424,89\$.

Demande de commandite Défi-Éverest, de Madame Audréanne Ouellet pour participer au Défi en équipe avec Premier-Tech; nous acceptons de verser la somme de 50,00\$ pour sa participation à cet événement.

Avis de versement : Programme d'infrastructures Québec-Municipalités. La municipalité recevra le 4 août une somme 300 385,64\$ dans le projet de la route 132 pour le prolongement des services d'eau potable et d'égout et d'assainissement.

Formation PG Solutions pour la direction générale. Le coût de cette formation pour notre DG, au montant de 552,00\$, sera payé à même le fonds général.

PG Solutions : Conciliations bancaires. Un mandat ayant été donné à cette firme afin de régulariser les états financiers, la facture de 3 276,79\$ sera payée à même le fonds général.

Entretien des bureaux municipaux. Une soumission pour effectuer les travaux de peinture d'un grand local situé à l'intérieur de l'édifice municipal de la part de « Les Entreprises André Viel inc. », au montant de 2 350,00\$ +t nous est parvenue, est acceptée et sera payée à même le fonds général.

Autorisation au DG, Félix Bérubé, de faire les demandes auprès de Revenu Québec et de l'Agence du revenu du Canada pour obtenir les codes d'accès.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Service incendie – Rapport au 29 juillet 2019. Dépôt.

Sécurité ferroviaire. RÉSOLUTION D'APUI À LA SEMAINE DE LA SÉCURITÉ FERROVIAIRE

ATTENDU que la Semaine de la sécurité ferroviaire aura lieu au Canada du 23 au 29 septembre 2019;

ATTENDU qu'il est d'intérêt public de sensibiliser nos concitoyens au danger de ne pas tenir compte des signaux d'avertissement aux passages à niveau et de s'introduire sur les propriétés ferroviaires, afin de réduire le nombre de décès, de blessures et de dommages évitables résultants d'incidents mettant en cause des trains et des citoyens;

ATTENDU qu'Opération Gareautrain est un

partenariat public-privé qui a pour objet de travailler de concert avec le public, le secteur ferroviaire, les gouvernements, les services de police, les médias et autres organismes pour accroître la sensibilisation à la sécurité ferroviaire;

ATTENDU qu'Opération Gareautrain demande au Conseil de ville d'adopter la présente résolution afin d'appuyer les efforts soutenus déployés par cet organisme pour sensibiliser les gens, sauver des vies et prévenir les blessures dans les collectivités, y compris sur le territoire de notre municipalité;

La municipalité appuie la Semaine nationale de la sécurité ferroviaire, qui se déroulera du 23 au 29 septembre 2019.

Promotion d'un pompier. ATTENDU que Monsieur Steve Dionne a terminé sa formation d'officier non-urbain et que le but de faire suivre cette formation était de lui permettre d'accéder au poste de grade de LIEUTENANT; la municipalité accepte de promouvoir Monsieur Steve Dionne au poste de grade de LIEUTENANT tel que recommandé par Monsieur Joel Rochefort, chef aux opérations du Service de sécurité incendie de Cacouna.

TRAVAUX PUBLICS

Correction de demande de passage.

ATTENDU que Madame Isabelle Perron de Watson Transport nous demande une autorisation pour le passage de sections d'éoliennes en 2019 sur le Boulevard Industriel de la municipalité;

ATTENDU que le passage est prévu entre le 12 juillet et le 12 octobre;

ATTENDU que les transports arrivent au port de Cacouna et doivent se faire en majorité la nuit;

le conseil accepte.

HYGIÈNE DU MILIEU

Redevances LET Cacouna. Dépôt du montant de 18 112,54\$ pour la période du 1er janv. au 30 juin 2019 par la Ville de RdL.

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

Permis de construction et certificats d'autorisation – Dépôt du rapport mensuel de juillet 2019.

Entente de service en inspection avec la MRC. Une demande de paiement a été recue, acceptée et payée au montant de 20 975,54\$ à même le fonds général de la municipalité.

Correction du plan de zonage. Aux plans de zonage, de l'article 3.1 du règlement de zonage 19-08-2, la zone 98-P devait délimiter le terrain municipal accueillant 2 tours de télécommunication ainsi que le réservoir d'eau potable de la municipalité.

Or, la zone 98-P délimite une portion d'un champ agricole immédiatement adjacente au terrain de la municipalité.

Cette correction au règlement de zonage numéro 19-08-2 sera apportée tel que re-

commandée par Monsieur Mathieu Gagné M.ATDR, Aménagiste du territoire de la MRC de RdL

Dépôt du règlement # 252-19 de la MRC LOISIRS ET CULTURE

Loisirs Kakou – Dépôt du rapport mensuel de juillet 2019

Dépôt du rapport financier du Réseau Biblio 2018

Centre de Loisirs Place St-Georges : équipement. ATTENDU les besoins en équipements pour le centre des loisirs représentant une somme de 2 200,00\$ +t; le paiement est autorisé

Demande d'occupation de salle.

ATTENDU qu'une demande du local des loisirs dans le Centre Place St-Georges a été faite par une quinzaine de femmes pour une rencontre une fois semaine en après-midi pour tricoter; cette demande est acceptée à titre gratuit de 12h30 à 15h30 environ, en autant qu'il n'y ait pas d'activités de loisirs organisées par la municipalité. Résolution pour la mise en place d'une démarche MADA

Projet de résolution type pour la mise en place d'une démarche municipalité amie des aînés (MADA).

Considérant la volonté de la municipalité à mettre en place une démarche MADA pour assurer un milieu de vie de qualité aux familles et aînés;

Considérant que la municipalité de Cacouna est en période d'élaboration de la démarche MADA;

Considérant que le cheminement de la démarche MADA nécessite la création d'une structure d'élaboration et de suivi;

Considérant que la mise en place d'un comité de pilotage MADA est fondamentale au cheminement de la démarche MADA;

Considérant que le comité de pilotage MADA aura pour mandat :

- De permettre le partenariat, la représentativité de l'ensemble de la communauté et sa formation devrait le refléter : organismes communautaires et, en particulier, ceux qui représentent des familles, des aînés, des réseaux sociaux, des organismes socio-économiques, le milieu de la santé, le milieu scolaire, les services municipaux, le milieu des affaires, etc.
- D'assurer l'élaboration de la démarche MADA :

- * en étant à l'écoute des besoins et des attentes de la population;
- * en recommandant des projets concernant les divers cycles de vie.

- D'assurer l'implantation de la démarche MADA;
- D'assurer le lien entre les instances municipales et la communauté pour la démarche MADA;

- D'assister le conseil dans l'étude de dossiers susceptibles de faire l'objet de règlement ou de politique ayant une incidence sur la famille et les aînés;

2008, alors qu'à cette époque la Direction générale de la Municipalité était assumée par Madame Thérèse Dubé;

CONSIDÉRANT qu'à leur connaissance, le Conseil municipal en place à cette époque ainsi que Madame Madeleine Lévesque, Directrice générale entrée en fonction le 7 décembre 2009, ont autorisé le prolongement des travaux puisque les deux entreprises mentionnées ci-avant étaient déjà à l'œuvre pour la Municipalité afin d'effectuer lesdits travaux, le tout conformément aux lois et règlements en vigueur à l'époque;

CONSIDÉRANT que dans un tel cas, selon le Conseil municipal de l'époque ainsi que Madame Madeleine Lévesque, un système de pondération et d'évaluation des offres n'était pas nécessaire puisqu'il ne s'agissait que d'autoriser le prolongement de travaux déjà en cours;

CONSIDÉRANT que la Politique de gestion contractuelle de la Municipalité de Cacouna est entrée en vigueur le 6 décembre 2010; Il est résolu:

QUE le Conseil municipal ainsi que le Directeur général s'engagent à respecter de façon rigoureuse la Politique de gestion contractuelle entrée en vigueur le 6 décembre 2010 ainsi que le système de pondération et d'évaluation des offres dans toutes les situations où la loi et les règlements le prévoient;

QUE le Conseil municipal ainsi que le Directeur général s'engagent à suivre une formation afin de mettre à jour leurs connaissances sur la gestion contractuelle municipale, et ce, dans les plus brefs délais à compter de l'adoption des présentes;

QUE le Conseil municipal ainsi que le Directeur général s'engagent à faire des recherches rigoureuses dans le cas où ils souhaiteraient octroyer un contrat de gré à gré afin de s'assurer qu'ils pourront appliquer une exception prévue par la Loi à cet effet, et à défaut, ou s'ils demeurent incertains de l'application d'une telle exception, ils s'engagent à procéder par appel d'offres public avec utilisation du système de pondération et d'évaluation des offres, le cas échéant;

QUE le Conseil municipal ainsi que le Directeur général s'engagent à agir de façon intègre, équitable et transparente à chaque fois qu'une décision sera prise ou qu'un processus menant à l'adjudication d'un contrat sera engagé.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Répartitions des bénéfices des Parcs Nicolas Rioux et Ronceveaux.

Dépôt du calcul de la répartition des bénéfices des Parcs Nicolas Rioux et Ronceveaux mentionnant le versement d'un montant de 23 850,75 \$ pour la Municipalité de Cacouna.

Programme d'aide à la voirie locale - Aide financière de 10 000,00 \$ pour des travaux d'amélioration des routes.

Demande d'allocation mensuelle pour le cellulaire du Directeur général.

CONSIDÉRANT les besoins en matière de communication téléphonique liés aux fonctions du Directeur général de la Municipalité de Cacouna;

CONSIDÉRANT qu'il est impératif d'être en mesure de rejoindre le Directeur général lors de diverses situations d'urgences nécessitant son intervention;

Une allocation mensuelle au montant de vingt-cinq dollars (25,00 \$) sera accordée au Directeur général afin d'assumer une partie des coûts reliés à l'utilisation de son téléphone cellulaire.

Publication Vitalité Économique - Partenariat Parc côtier Kiskotuk

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Cacouna a contribué de façon importante au développement du projet ainsi qu'à la mise en place du Parc côtier Kiskotuk;

CONSIDÉRANT que le magazine Vitalité Économique présentera un reportage spécial consacré au Parc côtier Kiskotuk dans la prochaine édition de son ouvrage;

la Municipalité de Cacouna participera au reportage spécial par le biais de l'achat d'un espace visuel publicitaire à cet effet qui sera accolé aux textes et aux photos du reportage;

les coûts liés à l'achat de cet espace publicitaire est de 285,00 \$, +t, et ce, à même le fonds général de la Municipalité.

Contribution annuelle publicitaire - Journal EPIK.

CONSIDÉRANT une lettre reçue de la part de Monsieur Yvan Roy, coordonnateur du Journal EPIK de Cacouna, demandant la participation financière de la Municipalité de Cacouna pour la publication des six (6) numéros du journal au cours de l'année 2019;

CONSIDÉRANT que la Municipalité participe depuis plusieurs années au soutien financier du Journal EPIK de Cacouna;

CONSIDÉRANT que ce journal communautaire permet de donner de la visibilité à la Municipalité et d'informer la population sur une panoplie de sujets importants;

la Municipalité participera au soutien financier du Journal EPIK par le biais d'une contribution de 3 600,00 \$.

Demande de don - Défi Everest – Sonia Ouellet. CONSIDÉRANT qu'une demande de don a été reçue de la part de Madame Sonia Ouellet afin de l'encourager pour sa participation au Défi Everest;

CONSIDÉRANT que les sommes amassées par les participants du Défi Everest seront remises dans le cadre du Noël du Partage afin de venir en aide aux enfants issus de familles défavorisées;

la Municipalité accepte de verser un montant de 50,00 \$ à titre de don pour la partici-

pation de Madame Ouellet au Défi Everest.

Autorisation de dépenses du Directeur général. CONSIDÉRANT que dans le cadre de ses fonctions, le Directeur général peut avoir à effectuer des dépenses urgentes et/ou nécessaires pour le compte de la Municipalité de Cacouna;

CONSIDÉRANT qu'il est parfois difficile d'obtenir l'assentiment de l'ensemble des membres du Conseil municipal préalablement à l'ensemble des dépenses normales et récurrentes que le Directeur général puisse avoir à effectuer;

CONSIDÉRANT que la grande majorité de ces dépenses entrent dans le cours normal des activités quotidiennes de la Municipalité;

Le Conseil autorise le Directeur général à effectuer l'ensemble des dépenses qui entrent dans le cours normal des activités quotidiennes de la Municipalité, incluant les dépenses urgentes et imprévues, en autant qu'elles ne dépassent pas un montant de deux mille dollars (2 000,00 \$);

QUE ces dépenses soient payées à même le fonds général de la Municipalité.

Octroi d'une carte de crédit au Directeur général.

CONSIDÉRANT que dans le cadre de ses fonctions, le Directeur général peut avoir à effectuer des dépenses urgentes et/ou nécessaires pour le compte de la Municipalité de Cacouna;

CONSIDÉRANT que certaines de ces dépenses doivent être payées sur le champ, dès le moment où elles sont engendrées, puisque certaines entreprises n'acceptent pas de recevoir un paiement en différé suite à l'achat;

le Conseil municipal octroie une carte de crédit au Directeur général, avec une limite de crédit fixée à trois mille dollars (3 000,00 \$), afin qu'il puisse effectuer l'ensemble des dépenses qui entrent dans le cours normal des activités quotidiennes de la Municipalité, incluant les dépenses urgentes et imprévues, et qui nécessitent un paiement immédiat;

QUE ces dépenses engagées sur la carte de crédit du Directeur général soient payées à même le fonds général de la Municipalité.

Insertion au livre des procès-verbaux du procès-verbal de la séance extraordinaire du 2 juillet 2019.

CONSIDÉRANT que l'ensemble des procès-verbaux de la Municipalité sont contenus dans un registre prévu à cet effet afin de les conserver de façon sécuritaire;

CONSIDÉRANT qu'une erreur s'est produite lors de l'insertion du procès-verbal de la séance extraordinaire du 2 juillet 2019, celui-ci ayant été inséré après le procès-verbal de la séance régulière du 8 juillet 2019, alors qu'il aurait dû être inséré avant cette dernière; le procès-verbal de la séance extraordinaire du 2 juillet 2019 demeure inséré à la suite du procès-verbal de la séance régulière du 8 juillet 2019 et une

mention à cet effet sera faite en marge de ce dernier afin d'éviter toute confusion lors d'éventuelles recherches dans le registre.

Délégation de pouvoir pour le Directeur général avec différents paliers et/ou organismes gouvernementaux.

CONSIDÉRANT que des résolutions sont nécessaires afin que le Directeur général puisse agir au nom de la Municipalité de Cacouna pour les divers organismes suivants : CNESST et MAMH;

des résolutions sous le même numéro seront émises pour chacune des organisations précitées ci-haut et donnant droit de gestion, de publication ou d'entrer des informations, au Directeur général, Monsieur Félix Bérubé, en tant que représentant officiel de la Municipalité de Cacouna.

Installation d'une clôture entre le terrain du Centre de Loisirs et l'École Vents-et-Marées. CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire qu'une clôture soit installée entre le terrain du Centre de Loisirs et celui de l'École Vents-et-Marées afin de délimiter et d'assurer la sécurité de ces deux (2) propriétés respectives;

CONSIDÉRANT qu'une entente a été prise entre la Municipalité et la Commission scolaire afin de procéder à l'érection de cette clôture;

CONSIDÉRANT que des soumissions à cet effet ont été obtenues par M. Yan Bouchard, régisseur, à la Commission scolaire;

CONSIDÉRANT que la plus basse soumission que ce dernier a reçu est celle de l'entreprise « Clôture André Harton » au montant de six mille deux cent cinquante dollars (6 250,00 \$) +t;

le Conseil autorise Monsieur Yan Bouchard à mandater l'entreprise mentionnée ci-avant à procéder à l'installation de la clôture conformément à la soumission reçue; le Conseil accepte d'assumer la moitié des coûts de la plus basse soumission obtenue par Monsieur Bouchard, soit un montant de 3 125,00 \$, +t.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Service incendie – Dépôt du rapport du mois d'août 2019.

Autorisation pour la signature de l'entente avec la Société Plan de Vol inc. (Idside – ECHO MMS) et le paiement de la facture # 4824.

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Cacouna a adopté, lors de la séance régulière s'étant tenue le 8 avril 2019, une résolution (# 2019-04-498-7.6) afin d'acheter et d'implanter le logiciel ID Side développé par la Société Plan de Vol inc.;

CONSIDÉRANT que ce logiciel permettra de respecter le Règlement sur les procédures d'alertes et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens

en cas de sinistre, règlement édicté par le ministre de la Sécurité publique le 20 avril 2018 et qui entrera en vigueur le 9 novembre 2019;

le Directeur général est autorisé à signer pour et au nom de la Municipalité, l'entente de service avec la Société Plan de Vol inc.; la Municipalité autorise Madame Ghislaine Daris, mairesse, et Monsieur Félix Bérubé, directeur général et secrétaire-trésorier, à procéder au paiement de la facture # 4824 comprenant les frais pour l'achat et l'implantation du logiciel ID Side ainsi que les frais annuels récurrents liés à l'utilisation et la mise à jour du logiciel jusqu'au 31 mai 2020, soit un montant de sept mille quatre cent quatre-vingt-sept dollars et dix-huit cents (7 487,18 \$) incluant les taxes;

QUE ce montant soit payé à même le montant reçu de la répartition des bénéficiaires des Parcs Nicolas Rioux et Ronceveau.

TRAVAUX PUBLICS

Facture de BML (Sintra Inc.) pour le pavage sur la rue Beaulieu et du Parc.

CONSIDÉRANT que des travaux de pavage ont été effectués sur la rue Beaulieu et sur la rue du Parc;

la mairesse et le DG sont autorisés à procéder au paiement de la facture # 1611148 reçue de la part de Sintra Inc. au montant de 11 324,46 \$, taxes incluses, et ce, à même le fonds général de la Municipalité.

Épuisement de l'asphalte froide – Réparations à venir.

CONSIDÉRANT que des travaux de réparations du pavage doivent être effectués dans divers secteurs du réseau routier de la Municipalité afin d'en assurer la sécurité des usagers;

CONSIDÉRANT que les réserves d'asphalte froide de la Municipalité sont maintenant épuisées et que ce matériel est nécessaire afin de procéder aux réparations de pavage en cette période de l'année;

Monsieur Réjean Lebel, Directeur des travaux publics, est autorisé à procéder à l'achat d'asphalte froide en quantité suffisante afin d'effectuer les réparations de pavage nécessaires qui doivent être effectuées avant la saison hivernale.

HYGIÈNE DU MILIEU

Matières résiduelles - Lancement d'appel d'offres (années 2020 à 2022)

CONSIDÉRANT qu'un document d'appel d'offres a été produit afin de permettre à la Municipalité d'obtenir des propositions de services pour l'enlèvement, le transport des déchets solides et de la récupération sur son territoire et ce, pour les années 2020 à 2022, avec une possibilité de prolongation de deux (2) années supplémentaires, soit les années 2023 et 2024;

CONSIDÉRANT l'importance de cette étape, celle-ci devant permettre, par la suite, le choix de l'entreprise qui devra réaliser lesdits travaux; la Municipalité autorise

le Directeur général à procéder à cet appel d'offres et à le publier via la plateforme «SEO» le plus rapidement possible.

Tarif du Lieu d'enfouissement technique pour l'année 2020. Le Conseil approuve l'ensemble des tarifs du Lieu d'enfouissement technique pour l'année 2020, le tout, tels qu'ils apparaissent dans l'avis daté du 21 août 2019 reçu de la Ville de RdL.

Déneigement - Lancement d'appel d'offres (années 2020 à 2022). La Municipalité autorise le Dir. gén. à procéder à cet appel d'offres et à le publier via la plateforme «SEO» le plus rapidement possible.

Bacs bruns - Collectes estivales supplémentaires.

CONSIDÉRANT que la collecte des matières organiques compostables de la Municipalité, déposées dans des bacs bruns, est gérée par la MRC;

CONSIDÉRANT que la MRC a procédé à un appel d'offres concernant la collecte de ce type de matières résiduelles;

CONSIDÉRANT que cet appel d'offres prévoyait une option de huit (8) collectes supplémentaires permettant la collecte hebdomadaire des bacs bruns durant la saison estivale tout en alternant avec la fréquence de base;

CONSIDÉRANT que la Municipalité souhaite encourager la collecte des matières organiques compostables afin de diminuer la collecte des matières résiduelles solides non-compostables;

la Municipalité accepte l'option des huit (8) collectes supplémentaires permettant la collecte hebdomadaire des bacs bruns durant la saison estivale et accepte de défrayer les coûts supplémentaires annuels liés à cette option soit un montant de 4 218,77 \$ pour l'année 2020, 4 303,15 \$ pour l'année 2021, 4 389,21 \$ pour l'année 2022, 4 476,99 \$ pour l'année 2023 et 4 566,53 \$ pour l'année 2024, le tout +t.

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

Permis - Rapport mensuel du mois d'août 2019. Dépôt.

Autorisation de signature concernant l'entente intermunicipale en matière d'inspection (années 2020-2022).

CONSIDÉRANT que l'entente intermunicipale en inspection se termine au 31 décembre 2019;

CONSIDÉRANT que le comité de gestion de l'entente intermunicipale a formé à l'automne 2018 un sous-comité et a mandaté celui-ci pour proposer d'éventuelles bonifications à l'entente intermunicipale en inspection;

CONSIDÉRANT que les travaux de ce sous-comité ont permis d'éclairer plusieurs problématiques liées à la gestion des tâches des inspecteurs en bâtiments et en environnement;

CONSIDÉRANT que cette entente intermunicipale en matière d'inspection a été

présentée lors de la séance régulière du conseil municipal tenue le 9 septembre 2019;

CONSIDÉRANT que l'aspect financier de cette entente intermunicipale en matière d'inspection a été mentionnée aux membres du conseil présents;

le Conseil autorise le DG et la Mairesse à signer pour et au nom de la Municipalité l'entente intermunicipale en inspection (2020-2022).

Désignation de l'inspecteur en bâtiment et en environnement pour l'application des dispositions en matière de mésententes.

CONSIDÉRANT l'entente intermunicipale en inspection qui, à son article 1, permet à ce que les municipalités membres désignent l'inspecteur en bâtiment et en environnement responsable de l'application des dispositions réglementaires en matière de mésententes, en vertu de la Loi sur les compétences municipales en zone agricole provinciale;

la Municipalité demande au mandataire, soit la MRC, que l'application des règlements de mésentente soit intégrée dans les services d'inspection en bâtiments et en environnement de l'inspecteur régional ayant à desservir notre Municipalité.

LOISIRS ET CULTURE

Loisirs Kakou – Dépôt du rapport mensuel du mois d'août 2019.

Loisirs Kakou – Dépôt du rapport final du Terrain de jeux pour l'année 2019.

Centre de Loisirs Place St-Georges – Patinoire – Facture #3156 – Dossier préliminaire et définitif.

CONSIDÉRANT que, préalablement au lancement de l'appel d'offres pour la construction de la patinoire à l'arrière du Centre de Loisirs, il était nécessaire de faire préparer le dossier par l'entreprise d'architecture Atelier 5 compte tenu de l'ampleur des travaux à réaliser;

CONSIDÉRANT que les dossiers préliminaire et définitif ont été réalisés par l'entreprise conformément au mandat que lui a confié la Municipalité à cet effet;

la Municipalité procède au paiement de la facture #3156 reçue de l'entreprise Atelier 5 au montant de 12 647,25 \$, incluant les taxes, pour la préparation des dossiers préliminaire et définitif afin de réaliser la construction de la patinoire.

Centre de Loisirs Place St-Georges – Facture suite aux rencontres pour l'intégration des arts à l'architecture

CONSIDÉRANT que, préalablement à l'obtention d'une subvention de la part du MCC par l'intégration des arts à l'architecture du Centre de Loisirs, il était obligatoire de procéder à deux rencontres afin que le projet de la Municipalité soit sélectionné pour

bénéficier d'une telle subvention;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'Entente relative à l'application de la politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux publics, la Mun. se devait d'assumer les coûts liés à la tenue des deux rencontres mentionnées et ce, même si sa candidature n'était pas retenue pour l'obtention de la subvention en question;

CONSIDÉRANT qu'en vertu du décret # 315-200, adopté le 22 mars 2000, le gouvernement a l'autorisation de percevoir les frais encourus par l'application de la Politique d'intégration des arts à l'architecture; la Municipalité accepte de défrayer les coûts des deux (2) rencontres qui se sont tenues le 23 août 2017, soit un montant de 2 738,67 \$ incluant les taxes.

Demande de gratuité - Cours de Cerveau direction.

CONSIDÉRANT qu'une demande de gratuité de la part du Centre d'éducation des adultes de Kam-RdL a été reçue par la Municipalité; demande concernant la location, à titre gratuit, de la Salle municipale afin d'offrir des Cours de cerveau direction à la population les jeudis après-midi, de 13h30 à 15h30, du 26 septembre 2019 au 2 avril 2020 inclusivement;

CONSIDÉRANT que depuis près de trois (3) ans cette activité est un succès dans la Municipalité puisque plus de quinze (15) personnes participent à chaque séance; le Conseil accepte de louer, à titre gratuit, la Salle municipale (ou tout autre salle convenable) au Centre d'éducation des adultes afin qu'il puisse dispenser les Cours de cerveau direction à la population les jeudis après-midi, de 13h30 à 15h30, du 26 septembre 2019 au 2 avril 2020 inclusivement.

Support financier à la Corporation de développement.

CONSIDÉRANT qu'une lettre a été reçue de la part de Monsieur Yvan Roy, président de la Corporation de développement, le 18 novembre 2018, demandant le support financier de la Municipalité afin de soutenir les activités prévues de la Corporation pour 2019;

CONSIDÉRANT qu'il est important pour la Municipalité d'apporter un support financier pour les activités organisées par la Corporation, dont l'événement « Deux Nations, Une Fête » qui contribue à faire rayonner la Municipalité sur la scène socio-culturelle; la Municipalité accepte d'accorder un montant de deux mille sept cent cinquante dollars (2 750,00 \$) à titre de support financier pour les activités 2019.

Centre de Loisirs Place St-Georges - Facture Atelier du Chef.

CONSIDÉRANT que suite à une réévaluation des besoins en matière d'équipement au Centre de Loisirs, il a été convenu qu'il était nécessaire de procéder à l'achat de tables et de chaises supplémentaires

afin de répondre convenablement aux demandes des futurs locataires des salles; la Municipalité accepte de procéder au paiement de la facture # FA106545 de l'entreprise Atelier du Chef au montant de 4 484,03 \$, incluant les taxes applicables, pour l'achat de 50 chaises en tissu noir sans bras ainsi que 20 tables de banquet en résine.

Demande de gratuité - Conférence éducation alimentaire - COSMOSS RDL.

CONSIDÉRANT une demande de gratuité de la part de l'équipe COSMOSS de la MRC; CONSIDÉRANT que cette demande de gratuité concerne la location, à titre gratuit, d'une salle du Centre de Loisirs afin de tenir un évènement de type « 5 à 7 conférence » ayant pour sujet l'éducation alimentaire, qui se déroulera le 3 oct. 2019 de 16h à 20h; CONSIDÉRANT que le sujet de cette conférence est au cœur des préoccupations actuelles d'une grande majorité de la population; la Municipalité accepte de louer, à titre gratuit, l'une des salles du Centre de Loisirs pouvant accueillir environ cinquante (50) personnes à l'équipe COSMOSS de la MRC afin qu'ils puissent dispenser leur évènement.

Demande de confirmation d'appui - Deux Nations, Une Fête 2020 - Corp. de

Dév. CONSIDÉRANT qu'afin d'obtenir une aide financière de la part du Gouv. du Canada (Patrimoine canadien) dans le cadre des festivités « Deux Nations, Une fête (9e édition) », qui se tiendront les 8 et 9 août 2020, il est impératif que la Corporation de Développement de Cacouna obtienne une confirmation de soutien financier et en service de la part de la Municipalité;

la Municipalité soutient par une confirmation d'appui la Corporation de Développement de Cacouna dans le cadre de cette 9e édition 2020; le DG est autorisé à signer les formulaires de Patrimoine canadien confirmant ce soutien.

Centre de Loisirs - Inauguration - Soumission de La Boîte à M@RC.

CONSIDÉRANT que l'inauguration du Centre de Loisirs aura lieu le 20 septembre 2019 et qu'il est nécessaire de mandater une personne afin d'assurer les communications et l'animation de l'événement; CONSIDÉRANT la soumission reçue de la part de l'entreprise La Boîte à M@RC; la Mun. mandate cette entreprise afin d'assurer les communications concernant cette soirée ainsi que l'animation de l'événement qui se tiendra sous forme de « 5 à 7 »; la Municipalité accepte la soumission au montant de 1 800,00 \$, +t, afin d'assurer les communications et l'animation concernant l'inauguration du Centre de Loisirs.

INFORMATIONS

Prochaine réunion du conseil – 7 octobre 2019 à 19h30

PÉRIODE DE QUESTIONS

Bonjour à vous tous,
Citoyens et citoyennes de Cacouna.

Le Centre de loisirs Place ST-GEORGES a été inauguré le 20 septembre en présence de:

- Nos partenaires financiers:

M. Bernard Simard Place ST-GEORGES;
Messieurs Laurent Gagnon et Patrick Gagnon de Campor;
M. Gilles Dionne garage GRD;
Messieurs Jean-Paul Ouellet et Jacob Pelletier Lapointe de Meunerie Cacouna 2009;
M. Martin Bouchard de la Caisse Populaire.

- Nos coprésidents d'honneur: Mme Francine Forget et M. Martin Levesque.

- Des membres du Conseil et de nos citoyens sur une formule 5 à 7.

Je tiens à souligner l'excellent travail des jeunes du Centre-Jeunes qui se sont dévoués à faire le service.

Au grand plaisir de tous, la construction de la patinoire est débutée. Ces travaux sont réalisés par ((Construction Béton 4 Saisons)).

Je vous invite à respecter les limites de vitesse dans la municipalité, plusieurs plaintes nous ont été acheminées. Il en va de la sécurité de la population.

ÉQUIPE MUNICIPALE

Bureau administratif

415, rue Saint-Georges
Cacouna (Québec) G0L 1G0
☎ Téléphone : 418 867-1781
📠 Télécopieur : 418 867-5677
✉ municipalite@cacouna.ca

📁 Félix Bérubé, Directeur général
☎ Téléphone : 418-867-1781 poste 2

📁 Chantale Théberge, Secrétaire-trésorière adjointe
☎ Téléphone : 418-867-1781 poste 3

📁 Réjean Label, Directeur des travaux publics
☎ Téléphone : 418-867-1781 poste 4

Rémy Beaulieu, Employé municipal adjoint / Journalier

📁 Jean-Marie Brisson, Technicien en loisirs et culture
☎ Téléphone : 418-867-1781 poste 5

Inspecteur en bâtiment et à l'urbanisme
☎ Téléphone : 418-867-1781 poste 6

📁 Sonia Ouellet, Secrétaire administrative
☎ Téléphone : 418-867-1781 poste 0 adjointe

📁 Joël Rochefort, Chef des opérations incendie
☎ Téléphone : 418-860-9685

Sabryna Caron, Technicienne en traitement des eaux

Heures d'ouverture

Du lundi au jeudi de 10h00 à 12h00
et de 12h30 à 16h30

Le vendredi de 10h00 à 11h30

CACOUNA INAUGURE LE CENTRE DES LOISIRS PLACE ST-GEORGES



Vendredi 20 septembre 2019 - Les 2000 citoyens de Cacouna ont enfin accès à un centre des loisirs digne de ce nom. Construit au coût de 1,8 million \$, le Centre des loisirs Place St-Georges répond désormais aux besoins actuels et futurs.



«Nous sommes très heureux de voir enfin ce projet se réaliser. Nous avons voulu faire du Centre de loisirs Place St-Georges une infrastructure moderne et intergénérationnelle, afin de maintenir et assurer le développement de l'ensemble de la population de Cacouna», commente la mairesse, Mme Ghislaine Daris.

L'ancien bâtiment datait de 1974. Durant 25 ans, Place Soleil a servi de cabane de patinoire avant d'abriter le Centre-jeunes en 1999. Devenu désuet, la municipalité a décidé en 2016

de le remplacer par un nouveau, répondant aux normes actuelles.

«Le Centre de loisirs Place St-Georges permet de bonifier les activités communautaires, de loisirs et de sports offertes par nos organismes, comme

le Comité des loisirs, le Centre-jeunes, le Club des 50 ans et plus, la Corporation de Développement, le Cercle des Fermières, les Chevaliers de Colomb, etc...», poursuit Mme Daris. À la salle polyvalente multiservice se grefferont un terrain de soccer et une patinoire.



CACOUNA INAUGURE... (suite)

Pouvant accueillir jusqu'à 175 personnes, le bâtiment permettra aux citoyens et organismes d'y tenir des rencontres de grande envergure et de participer aux activités intergénérationnelles organisées en regard d'une nouvelle programmation, conçue notamment à l'intention des aînés. «Cacouna pourra ainsi poursuivre ses démarches pour devenir Municipalité amie des aînés (MADA)», précise la mairesse.



Les services de cuisine, de cantine, de salles d'eau adaptées pour personnes à mobilité réduite et d'espaces d'observation intérieurs vitrés ajoutent aux éléments utilitaires du bâtiment, réalisé par Carl Charron architecte.

230 000\$ dans le milieu

Les citoyens de Cacouna, de même que de généreux donateurs, ont clairement démontré leur volonté de doter notre municipalité de nouvelles installations communautaires et de loisirs.

En effet, du coût total de 1,8 million\$, pas moins de 230 000\$ ont été amassés dans le milieu, grâce notamment à l'engagement soutenu de deux coprésidents d'honneur: Francine Forget et Martin Lévesque.

M. Bernard Simard, propriétaire du complexe locatif Place St-Georges, a contribué pour 100 000 \$, devenant ainsi notre partenaire majeur. L'édifice sera désormais connu sous le vocable de Centre des loisirs Place St-Georges.

L'entreprise Campor a contribué pour 50 000\$, Pièces d'autos GRD et la Meunerie Cacouna 2009 inc., ont chacun donné 25 000\$, Toitures Estbec, 20 000\$ et la Caisse Desjardins de Viger et Villeray, 10 000\$. Un tableau d'honneur à l'entrée de l'édifice rappellera les noms de l'ensemble des donateurs.



À Cacouna.

babillard

COURS D'ANGLAIS ou de CONVERSATION ANGLAISE

Cours en petit groupe de 2 à 4 ou cours privé.
Adapté à vos besoins.

Pour informations, contacter:

Karen-Ann Fallu
418 867-4439

RECHERCHE

Articles de cuir et anciens colliers de perles ou autres,
laine à tricot, tiges de fibre de verre,
pour les recycler en objets artistiques.



J'achète vos vieux papiers...
... d'avant 1940

- Cartes postales
- Photos (scènes de vie)
- Images pieuses (dentelle)
- Cartes mortuaires

Richard Michaud
418.862.5671

Mardi le 26 novembre à 19h à la bibliothèque
Conférence gratuite «AUX ORIGINES DE NOËL»

Isabelle Matte, conférencière et anthropologue originaire de St-Joseph-de-Beauce vient à la rencontre des gens afin de diffuser ses connaissances et réflexions.



Elle nous parlera de Noël et la naissance du Christ. Pour les Occidentaux, c'est la période de l'année où tout s'arrête, moment propice pour les retrouvailles amicales et familiales, un temps privilégié de festivités entre tous. Noël reprend la longue tradition de l'ancien rituel autour du solstice d'hiver, jour le plus court, mais annonçant aussi le retour de la lumière, qui est le sens premier de cette fête.

BIBLIOTHÈQUE ÉMILE-NELLIGAN

HORAIRE D'ÉTÉ

Lundi : 19h00 à 20h30
Mercredi : 19h00 à 20h30
Jeudi : 15h30 à 16h30
Samedi : 10h00 à 11h00

Gagnants du Club de lecture d'été

Loïc Alexandre, Victor Kerschbaumer, Léonard Duclos et Sophie Ouellet. Tous se méritent un livre fantastique.

Bravo pour votre participation!

À la recherche de parents pour animer l'heure du conte

Nous cherchons des parents afin d'organiser l'heure du conte (3 à 4 fois par année environ) pour les plus jeunes de 4 à 7 ans. Des personnes déjà en place sont prêtes à donner un coup de main afin de vous aider à partir le tout. Vous pouvez donner votre nom à la biblio sur les heures d'ouverture

EXPOSITIONS

La navigation sur le Fleuve

jusqu'au 12 novembre

La navigation sur le Saint-Laurent est l'une des plus périlleuses au monde malgré les aides à la navigation qui ont été implantées sur ses rives et l'ajout de technologies modernes au fil des ans. Les marées peuvent y dépasser les 6 mètres, les courants sont forts et multidirectionnels, les hauts fonds sont nombreux et la visibilité est souvent très réduite.

L'exposition regroupe donc des informations sur les aides à la navigation, sur les pilotes du Saint-Laurent, sur les capitaines qui ont marqué l'histoire, mais aussi sur les nombreux naufrages qui s'y sont déroulés.

Un clin d'oeil bien spécial à l'histoire bas-laurentienne a été fait alors que l'on y parle abondamment de l'Empress of Ireland et de l'Onondaga. Environ 44 volumes vous sont offerts jusqu'au 12 novembre.

L'Artisanat à partir du 12 novembre

Voici une exposition de 40 volumes environ qui présente des techniques de bricolage et d'artisanat très variées. Fleurs séchées, bateaux en bouteilles, papier mâché, crochet, vannerie, pyrogravure, tissage, fabrication de bougies ou de cerfs-volants, etc

À surveiller, les livres de Noël qui s'en viennent Ho! Ho! Ho!

Resp.: Céline Roy, (418) 867-1781, # 8,
aux heures d'ouverture

Consultez notre page Facebook pour plus d'informations.

Alors venez passer du bon temps et entendre parler de l'histoire de cette fête si spéciale pour nous tous.

MARDI LE 26 NOVEMBRE À 19H À LA BIBLIOTHÈQUE.

Nous vous attendons en grand nombre!



1959 LE 2019 GARAGE SAINDON UNE AVENTURE FAMILIALE depuis 6 décennies

Dans les années 50, plusieurs compagnies d'essence ont leurs enseignes au centre du village. Vers 1957, la compagnie *Fina* achète un emplacement pour y placer ses pompes. Le service est assuré par Laurent Lemieux. Deux ans plus tard, Henri Saindon y reprend la distribution d'essence et la réparation mécanique à la même enseigne avec son fils Marc-Henri qui a alors 17 ans. Claude naîtra 9 ans plus tard et n'attendra pas longtemps avant de s'impliquer. Tout jeune, avant de connaître les bancs d'école, pendant que son grand-père lavait les fenêtres des autos venues faire le plein, c'est déjà lui qu'on pouvait voir servir l'essence... Marc-Henri avait déjà repris la direction du garage avant le décès de son père survenu fin 1977. Claude, déjà bien initié, le secondait, en dehors de son temps d'études, et en prit lui-même la direction après l'intervention qu'a dû subir son père à un oeil en 1987.



En 1981, le garage étant passé depuis plusieurs années sous la bannière *Petro-Canada*, cette dernière avait posé un ultimatum à la famille Saindon: acheter ou fermer! Très attachés au milieu et à leurs clients, les Saindon n'avaient pas hésité à devenir propriétaires du garage à part entière, et en famille.

Même après son accident de 1987, Marc-Henri a assuré une présence constante par de fréquentes commissions et coups de main. De même pour la précieuse et incessante implication de Colette, mère de Claude, à l'administration du garage.



Au fil des ans, le petit garage s'est agrandi, mais c'est toujours là, dans l'entrée, que les clients et amis se rassemblent naturellement, certains depuis 40 ans, pour attendre ou simplement échanger quelques mots, garder le contact, commenter les nouvelles du jour...



Reportage: Yvan Roy
Photos: Famille Saindon et Jean-Pierre Caron

..... SUITE p.20 ➤

Et c'est tout près, dans la section arrière du garage, que Claude a mijoté, depuis de nombreuses années, ses projets de performances pour ses courses d'accélération et ceux de reconstitution de voitures légendaires...

Parmi les multiples remises à neuf qu'ont réalisées Claude et ses comparses jusqu'à ce jour, le quasi miracle de la Mustang 69 demeure sans doute l'exploit le plus mémorable.



Quand son père l'a vu arriver, en 2012, avec la carcasse rouillée et difforme de ce qu'avait été jadis cette Mustang 69, il pouvait difficilement imaginer que cette ferraille pourrait ressusciter et devenir, trois années plus tard, aussi resplendissante qu'autrefois.

Tout un travail de reconstruction, précédé de multiples recherches pour repérer, acheter ou retaper les pièces originales; de longues périodes de mesures, de calculs, d'ajustements, de montage et de finition : un travail de moine, direz-vous, mais surtout un travail d'amour et de famille, précisera Claude.

« Avec ces projets, notre famille s'est soudée », dira-t-il. Par famille, il comprend bien sûr son père, sa mère et sa propre famille, mais aussi les employés et amis qui le secondent dans ses projets ou qui vibrent à la même passion. Tous sont dans le même bateau. L'atmosphère y est toujours agréable, familiale et positive. « J'ai jamais compté le temps que j'y ai mis. Et si on commence un projet qui nous tient à cœur, on le rend jusqu'au bout. Quand t'embarques dans un bateau, tu t'arrêtes à la rive... »



La population a eu une bonne idée de cette passion partagée, de cet esprit de famille et des fruits de cette ténacité à l'occasion de l'événement qu'a organisé Claude cet été avec les dizaines de voitures, fièrement et fidèlement reconditionnées, et les nombreux prix remportés.



Bravo et merci à la famille Saindon qui, depuis 60 ans, a si bien su faire battre le cœur du village.